

La Tontine

une conviction de long terme au service de votre épargne

Mai 2026

Dans un environnement économique et financier toujours marqué par l'incertitude - volatilité accrue des marchés, tensions géopolitiques persistantes et interrogations autour d'un possible retour de l'inflation - vous êtes nombreux à nous interroger sur les solutions d'épargne capables d'allier résilience, cohérence et performance dans la durée.

Depuis toujours, Le Conservateur défend une conviction forte : la valorisation d'un patrimoine repose avant tout sur le temps long et sur une discipline d'investissement rigoureuse. C'est précisément dans cet esprit que s'inscrit la Tontine, solution historique au cœur de notre savoir-faire.

LA TONTINE : PLUS DE 370 ANS D'HISTOIRE

Le banquier napolitain Lorenzo Tonti imagina, à la demande du cardinal Mazarin, une nouvelle formule d'associations collectives d'épargnants, destinées à recueillir et à faire fructifier les cotisations des adhérents à leur unique profit.

Louis XIV convaincu, le système tontinier était né.

Eugène Riffault – Censeur de la Banque de France – et le Général Just-Frédéric Riffault – Commandant de l'École Polytechnique – s'associent pour créer Les Associations Mutuelles Le Conservateur.

Ensemble, ils modernisent le concept de la Tontine pour en faire un système d'épargne original qui s'appuie sur une gestion financière moderne et sécurisante.

1653

1844



Cardinal Mazarin



Louis XIV



Lorenzo Tonti



Le Général
Just-Frédéric Riffault



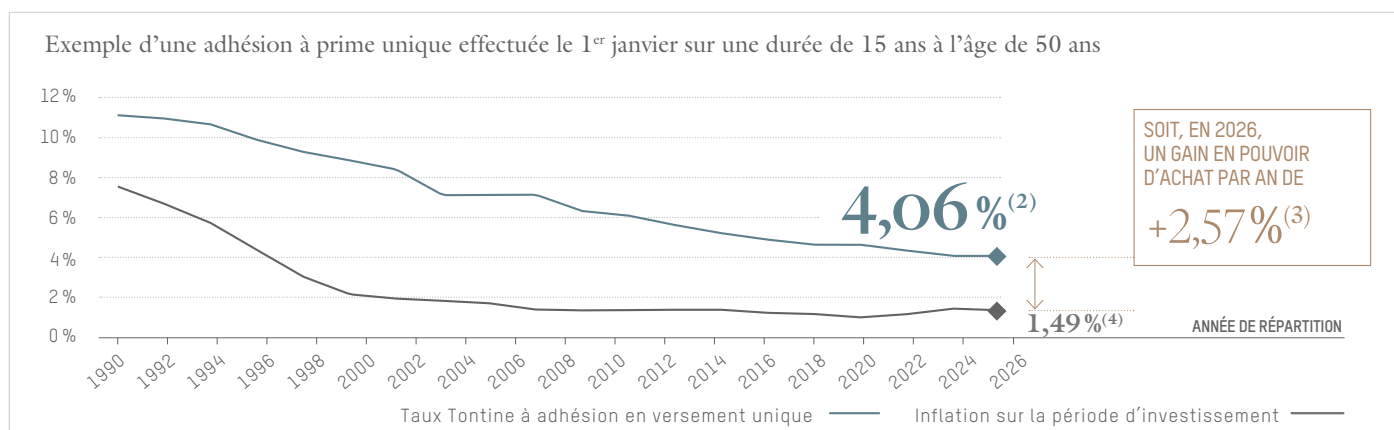
Eugène Riffault

LA FORCE D'UN MODÈLE ÉPROUVÉ

La Tontine s'appuie sur une mécanique de gestion éprouvée, qui conjugue un horizon d'investissement déterminé dès l'origine et l'absence d'option de liquidité en cours de vie. Cette structuration singulière constitue un socle particulièrement robuste : elle nous permet de piloter les actifs avec méthode, sans subir les contraintes de court terme, souvent dictées par l'émotion ou la volatilité des marchés.

Cette discipline de gestion trouve une traduction concrète dans la durée. Historiquement, la Tontine présente des résultats régulièrement situés entre +2 % et +4 % au-dessus de l'inflation. Dans un contexte où la préservation du pouvoir d'achat de l'épargne redevient un enjeu central, cette capacité à générer du rendement en termes réels constitue un repère particulièrement pertinent.

PERFORMANCE DE LA TONTINE COMPARÉE À L'INFLATION ⁽¹⁾ DEPUIS PLUS DE 30 ANS



⁽¹⁾ Inflation : source INSEE - Indice des prix à la consommation hors tabac France entière (métropole et DOM) jusqu'au 31/12/2025. Les données courant entre le 01/01/2026 et le 31/03/2026 ont été établies à la fin de l'exercice 2025 sur la base de l'inflation annuelle observée en 2025.

⁽²⁾ Rendement annuel, net de frais de gestion de l'adhésion hors fiscalité et prélèvements sociaux, calculé au 1^{er} avril pour une cotisation versée au titre de l'adhésion à l'association collective d'épargne viagère le 1^{er} janvier, à l'âge de 50 ans pour une durée de 15 ans, aux différentes associations échues entre le 01/01/1990 et le 01/01/2026, par un Sociétaire ayant en complément et facultativement adhéré à un contrat de prévoyance des tontiniers auprès des Assurances Mutuelles Le Conservateur.

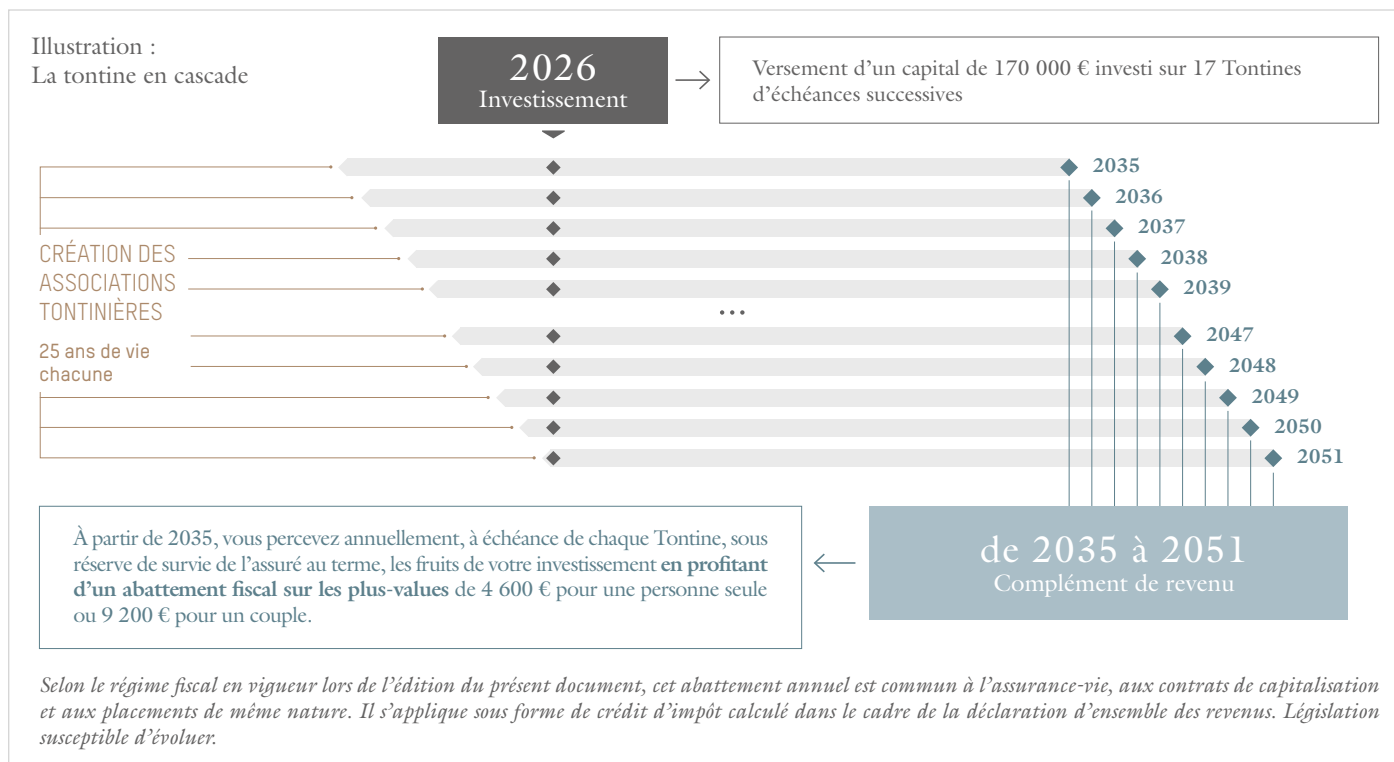
⁽³⁾ Gain en pouvoir d'achat, comparativement à l'inflation, établi à la fin de l'exercice 2025 pour une estimation au 01/04/2026 pour une cotisation unique versée au titre de l'adhésion à l'association collective d'épargne viagère échue le 31/12/2025, le 01/01/2011 à l'âge de 50 ans pour une durée de 15 ans, par un Sociétaire ayant, en complément et facultativement, adhéré à un contrat de prévoyance des tontiniers auprès des Assurances Mutuelles Le Conservateur.

⁽⁴⁾ Inflation capitalisée sur une durée correspondant à celle servant de base pour les calculs du rendement annuel moyen en Tontine.

CET EXEMPLE, FONDÉ SUR DES PERFORMANCES PASSÉES QUI NE PRÉJUGENT PAS DES PERFORMANCES À VENIR ET DES ESTIMATIONS, NE CONSTITUE PAS UN ENGAGEMENT CONTRACTUEL.

UNE SOLUTION D'ÉPARGNE MOYEN / LONG TERME

La Tontine répond ainsi de manière pertinente à de nombreux enjeux patrimoniaux de moyen et long terme, qu'il s'agisse de préparer la retraite, de diversifier son épargne ou simplement de valoriser un capital dans la durée.



Plus que jamais, dans un monde où la visibilité à court terme est limitée, nous restons convaincus que les solutions donnant de la valeur au temps constituent des repères solides. La Tontine en est une illustration emblématique, fidèle à notre engagement à vos côtés. Nous vous remercions pour votre confiance.

Vous souhaitez en savoir plus sur la Tontine ? Rapprochez-vous de votre conseiller commercial ou rendez-vous sur www.conservateur.fr.

Le présent document a été rédigé le 21 avril 2026 sur la base des informations disponibles à cette date. Les informations qu'il contient sont susceptibles d'évoluer et ne sauraient être considérées comme exhaustives.

Pour toute information complémentaire relative aux sujets évoqués dans cette newsletter, nous vous invitons à prendre contact avec nos conseillers ou avec vos conseils habituels.

Les éléments figurant dans ce document sont fournis à titre informatif uniquement et ne constituent en aucun cas un conseil financier, juridique ou fiscal, ni une recommandation personnalisée.